

Formation initiale / débutant à la conduite des ponts roulants et portiques, permettant la délivrance d'une attestation

Personnes concernées

Toute personne appelée à manipuler un pont roulant ou un portique, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.484 de la CNAM.

Objectifs de la formation

L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite des ponts roulants et des portiques en situation de travail, et lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques. Il devra maîtriser la conduite des ponts roulants et des portiques conformément à la recommandation R.484 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) et obtenir une attestation de conduite en sécurité de la catégorie visée

Contexte

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans l'arrêté du 26 septembre 2025

Contenu de la formation

FORMATION THÉORIQUE (COMMUNE À L'ENSEMBLE DES CATÉGORIES DE LA R.484)
A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Connaître la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation d'un pont roulant en général.
– Connaitre la technologie des ponts roulants et portiques, la terminologie, les principes de fonctionnement et les dispositifs de sécurité et de freinage.
– Connaitre les principaux types de ponts roulants et portiques et les catégories correspondantes.
– Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, équilibre, moment, renversement).
– Avoir des notions sur plusieurs techniques et méthodes d'élingage.
– Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques.
– Savoir exploiter les ponts roulants et portiques et maitriser les principaux risques.
– Choisir et utiliser les accessoires de levage, en contrôler visuellement l'état, et respecter les règles d'élingage.
– Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des ponts roulants et portiques (câbles de levage, crochet, commandes, voie de roulement).
FORMATION PRATIQUE (SUR LA CATÉGORIE CONCERNÉE)
A l'issue de ce module le bénéficiaire de la formation sera capable de :
– Conduire en sécurité un pont roulant en lien avec la recommandation R.484 de la CNAM et transférer des charges en maitrisant son déplacement et le ballant généré.
– Réaliser des élingages à l'aide des différents moyens mis à disposition.
– Connaitre et effectuer les opérations de prise de poste et mise hors service du pont roulant / portique en fin de poste et les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements



Formation initiale / débutant à la conduite des ponts roulants et portiques, permettant la délivrance d'une attestation

Prérequis
Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée

Durée
1 à 5 jours.
Variable selon : l'expérience de l'apprenant et le centre de formation.
Durée : sur devis.

Formateurs
Formateur spécialisé en conduite en sécurité, justifiant d'une expérience, la manutention ou la conduite des ponts roulants. Il est formé à la pédagogie via le process City'Pro.

Dispositifs de suivi
Feuille d'émargement et attestation de stage

Lieu de formation
Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la formation à la conduite ciblée.

Méthodes pédagogiques
Nos formateurs experts utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative, inductive) qui permettent un apprentissage efficient.
Alternance de contenu théorique et mise en situation pratique.

Modalités d'évaluation et type de reconnaissance de la formation délivrée
Evaluation théorique sous la forme d'un QCM concernant les ponts roulants et portiques. Evaluation pratique lors d'une mise en situation pratique.
Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.

Délais d'accès
Variable selon modalités de financement et disponibilités en centre

Modalités d'accès
Consultez la page centre sur le site city-pro.info

Accessibilité
Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès du centre concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et modalités des financements
En centre City'Pro ou sur city-pro.info